

PETITION

POUR UN SERVICE PUBLIC MUNICIPAL DE L'EAU À LA ROCHE SUR YON

- Parce que nous voulons un accès à l'eau pour tous sans difficulté ;
- Parce que nous voulons que l'argent de nos factures serve à payer la gestion de l'eau et non à enrichir le portefeuille des actionnaires ;
- Parce que la gestion publique de l'eau, comme c'est le cas à Nantes, à Angers, à Limoges, à Clermont-Ferrand, revient en moyenne 20 % moins cher que la gestion déléguée à des sociétés privées ;
- Parce que nous voulons que le prix de l'eau soit fixé chaque année par le Conseil Municipal en fonction des dépenses et des investissements réalisés ;
- Parce que nous voulons que les représentants des usagers participent au contrôle de la gestion de l'eau dans le cadre d'une **véritable démocratie participative** ;
- Parce que nous voulons que les équipements qui appartiennent à la collectivité (canalisations, usines de traitement, pompes de relèvement...) soient correctement entretenus et modernisés régulièrement;
- Parce que nous voulons que soit assurée toute l'année une eau de qualité ;
- Parce que le conseil municipal a décidé que la Roche sur Yon était une commune hors A.G.C.S. (Accord Général sur le Commerce des Services) ;

Nous, citoyens, demandons à nos élus de ne pas renouveler en 2009 les contrats de gestion signés avec la Compagnie Générale des Eaux depuis 1936 (actuellement Véolia) pour l'eau potable et depuis 1978 pour l'assainissement et de prévoir dès à présent la mise en place d'une régie municipale de ce service public.

Pétition soutenue par les association suivantes : La facture d'eau est imbuvable Tél. 02 51 05 43 17 ATTAC Vendée (06 75 60 44 07) ...

Signer la pétition en ligne sur le site : www.rezocitoyen.org rubrique Vendée.

Nom et prénom	Lieu d'habitation	signature

